



## Le plan d'action Par-delà la frontière: serez-vous prêts à en bénéficier ?

**Profitez des avantages** que le plan d'action Par-delà la frontière vous offrira, notamment des expéditions plus rapides, une réduction des formalités et une chaîne d'approvisionnement plus prévisible.

En février 2011, le premier ministre du Canada Stephen Harper et le président des États-Unis Barack Obama ont annoncé le plan d'action Par-delà la frontière – une initiative commune des deux pays visant à renforcer leur sécurité frontalière tout en améliorant leur compétitivité économique.

Il reste à voir dans quelle mesure ce grand objectif deviendra réalité. La première réunion du comité directeur du plan d'action Par-delà la frontière a eu lieu en été 2012 à Ottawa. Nous savons, pour le moment, que ce plan est censé permettre des échanges commerciaux libres d'obstacles au-delà d'une frontière plus transparente, et le passage efficace des marchandises à la frontière sans retenues à la douane.

Le plan d'action met en place un cadre commun pour les programmes de négociants de confiance, qui verra le Canada et les États-Unis aligner leurs exigences de conformité à l'intention des importateurs et exportateurs. Le plan en est au stade de l'ébauche, mais il est quasiment certain – et logique – de s'attendre à plus d'obstacles à ce privilège de confiance.

C'est pourquoi il est important, pour les importateurs et exportateurs, d'agir dès maintenant afin d'être reconnus comme négociants de confiance dans le cadre du plan d'action Par-delà la frontière. Le Canada et les États-Unis effectuent des échanges commerciaux pour plus de 500 milliards de dollars par an. En tant que négociants de confiance, vous serez en excellente position pour maximiser vos profits et bénéficier du grand potentiel qu'offre le plan d'action Par-delà la frontière.

### **Avantages potentiels du plan d'action Par-delà la frontière :**

- Amélioration de l'infrastructure et de la technologie frontalières
- Réduction des retards et des coûts à la frontière
- Sécurité améliorée et coordonnée



Si le passage efficace et prévisible de vos marchandises à la frontière canado-américaine est critique pour vos affaires, voici quelques mesures importantes que vous voudrez prendre sans tarder :

- **Renforcez votre chaîne d'approvisionnement.** Travaillez avec un expert externe pour évaluer l'intégrité de votre chaîne d'approvisionnement, du début à la fin. Vos transporteurs sont-ils des participants qualifiés au programme canadien Partenaires en protection (PEP) ou au programme américain Customs-Trade Partnership Against Terrorism (C-PTAT), ou aux deux ? Leurs locaux d'entreposage et leurs sous-traitants sont-ils sécurisés ? Prenez le temps de vérifier maintenant les antécédents et les qualifications des partenaires de votre chaîne d'approvisionnement, pour pouvoir apporter les améliorations ou changements nécessaires.
- **Analysez vos processus et pratiques.** Examinez vos processus internes et vos méthodes de fabrication pour vous assurer que vos produits sont encore admissibles à la réglementation de l'ALENA. Planifiez chaque étape de vos processus; si les produits que vous transportez vous obligent à traiter avec des agences gouvernementales autres que la douane, vous devrez anticiper les changements potentiels dans la réglementation de ces agences.
- **Documentez tout.** Pour être reconnu comme négociants de confiance, vous devez être en mesure de prouver la conformité et la sécurité de toutes vos activités. Assurez-vous de documenter en détail toutes vos politiques et procédures, et exigez le même niveau de documentation de la part des partenaires de votre chaîne d'approvisionnement et de leurs sous-traitants.
- **Faites-vous aider par des experts.** Configurer vos politiques et procédures en fonction du plan d'action Par-delà la frontière exigera beaucoup d'efforts de votre part. Vous voudrez donc vous assurer de bien faire les choses dès la première fois. Demandez l'aide d'un partenaire qui peut vous informer des meilleures pratiques professionnelles et vous donner des conseils sur l'impact du plan d'action Par-delà la frontière sur le secteur commercial. Dès le début, la Société internationale Livingston a participé aux consultations du plan d'action Par-delà la frontière; nous sommes donc bien placés pour vous aider à améliorer votre sécurité et votre conformité.

Il faut du temps et des ressources pour acquérir le statut de négociant de confiance dans le cadre du plan d'action Par-delà la frontière. Cependant, nous sommes convaincus que les avantages potentiels – expéditions plus rapides, réduction des formalités et chaîne d'approvisionnement plus prévisible – en valent bien la peine.

Communiquez avec votre administrateur de clientèle chez Livingston,

par courriel à [entouteconfiance@livingstonintl.com](mailto:entouteconfiance@livingstonintl.com)

ou par téléphone au 1-800-837-1063

Visitez [www.livingstonintl.com](http://www.livingstonintl.com)

**LIVINGSTON**

*En toute confiance*